

LES DÉCODEURS • VÉRIFICATION

La « confusion » de Christophe Castaner sur les violences policières

Interrogé jeudi sur les blessures graves dont des « gilets jaunes » ont été victimes sans s'être eux-mêmes montrés violents au préalable, le ministre de l'intérieur a répondu à côté.

Par Adrien Sénécat

Publié le 18 octobre 2019 à 14h44, modifié le 18 octobre 2019 à 16h44 · Lecture 2 min.



Christophe Castaner a défendu son action au ministère de l'intérieur sur France 2, jeudi 17 octobre. FRANCE 2

Onze mois après le début du mouvement des « gilets jaunes », le sujet des violences policières reste particulièrement sensible pour le gouvernement. Invité de l'émission « Vous avez la parole », sur France 2, jeudi soir, le ministre de l'intérieur Christophe Castaner a défendu son action et celle des forces de l'ordre face aux critiques. Mais il s'est montré très confus lorsqu'il a été interrogé sur la situation des manifestants qui ont été blessés par les forces de l'ordre alors qu'ils ne représentaient pas de menace particulière.

Ce qu'il a dit

L'émission de France 2 a notamment abordé le thème des violences policières commises lors de la mobilisation des « gilets jaunes ». Et Christophe Castaner y a été invité à réagir sur des propos, sur France Inter, du journaliste indépendant David Dufresne, qui a documenté les cas de blessures de manifestants tout au long du mouvement, et vient de publier un roman, *Dernière sommation* (Grasset), inspiré de cette expérience. M. Dufresne a déclaré lors d'un entretien sur France Inter, le 3 octobre :

« Vingt-quatre personnes ont perdu un œil, cinq une main, pour avoir manifesté. Aucune d'entre elles n'est poursuivie pour la moindre dégradation. C'est de ça dont on parle. »



Christophe Castaner a été confronté aux propos du journaliste indépendant David Dufresne sur le plateau de France 2, jeudi 17 octobre. FRANCE INTER

Christophe Castaner interrompt alors le visionnage de la séquence, comme le format de l'émission l'y autorise. Sur le plateau de l'émission, le journaliste de France 2 l'interpelle et relit les propos tenus par David Dufresne. Le ministre de l'intérieur le coupe :

« C'est pour ça que j'ai buzzé, parce que c'est juste faux. Aujourd'hui, tous ces signalements ont fait l'objet d'une enquête de l'IGPN ou de l'IGGN. Un certain nombre de ces enquêtes sont judiciairisées. Et ensuite, il y a le temps de la justice. Il n'appartient ni à ce journaliste, ni à moi, ni à vous de dire le droit et la justice. »

POURQUOI C'EST CONFUS

Christophe Castaner n'a pas tort sur un point : de nombreuses enquêtes (plus de trois cents) en lien avec les manifestations des « gilets jaunes » ont été ouvertes par l'inspection générale de la police nationale (IGPN) et l'inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN). Certaines ont été classées sans suite, mais la plupart suivent encore leur cours.

L'entourage de Christophe Castaner reconnaît une « confusion »

En revanche, sa réponse interpelle parce que le ministre de l'intérieur ne répond pas vraiment à l'intervention de David Dufresne sur France Inter. Le journaliste indépendant insistait sur une réalité bien particulière : un certain nombre de manifestants blessés (y compris grièvement) lors des manifestations des « gilets jaunes » n'ont pas été, par ailleurs, inquiétés pour des violences ou dégradations qui auraient constitué une menace pour l'ordre public. Une enquête du Monde montre par exemple comment un manifestant, Olivier Beziade, a été gravement blessé à la tête à Bordeaux, le 12 janvier, par un tir de LBD (lanceur de balles de défense) qui l'a atteint à la tête alors qu'il prenait la fuite.

En cela, David Dufresne n'a rien dit de faux, et la réponse de Christophe Castaner était en décalage avec les propos sur lesquels il devait réagir. Contacté par *Le Monde*, l'entourage du ministre reconnaît qu'il y a eu « une confusion » involontaire de la part de ce dernier lors de cette séquence, tout en précisant que « même les journalistes ne l'ont pas relevé ».

Au ministère de l'intérieur, on ne conteste pas l'existence de blessés graves qui n'étaient pas eux-mêmes violents, sans livrer de chiffres (ceux avancés par David Dufresne sont le fruit de son propre décompte). Mais on insiste sur le fait qu'« *en général* », les policiers répliquent à des violences préalables de la part de manifestants. Les possibles manquements à la règle « *font l'objet de suites judiciaires* », précise-t-on au ministère.



Retrouvez tous les articles de vérification des Décodeurs dans **notre rubrique.**

- Installez notre extension gratuite pour les navigateurs (Chrome/Firefox) pour savoir en un clin d'œil si les sites que vous consultez sont fiables
- Testez les sites sur notre moteur de recherche
- Retrouvez nos conseils pour éviter les fausses informations

Adrien Sénecat

Services *Le Monde*

Découvrir

Calculez votre empreinte carbone et eau avec l'Ademe

Retrouvez nos derniers hors-séries, livres et Unes du Monde

Cours en ligne, cours du soir, ateliers : développez vos compétences

Voir plus